

<b>CAHIER DES CHARGES – Club Formateur – Olympiade 2008-2012</b>			
<b>Eléments du Fonctionnement Général</b>		<b>Echéances à respecter</b>	
	<b>Tutelle</b>	Responsable de la filière : CTR Validation de la structure : Comité Directeur et avis du CTR coordonnateur	A l'ouverture
	<b>Validité du label</b>	4 ans sous réserve de renvoyer tous les ans le dossier bilan au Comité Régional et de remplir toutes les conditions nécessaires à l'évaluation. Evaluation par le CTR avec l'ETR et validation par le Comité Directeur.	Dès la première année de fonctionnement.
	<b>Objectifs</b>	<b>ACCES AU NIVEAU NATIONAL – PRE FILIERE HAUT NIVEAU</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>Préparation à l'entrée dans le Centre Régional de Formation ou en Pôle Espoir de la région situé à Rouen.</li> </ul>	
	<b>Liens</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Relation fonctionnelle avec l'E.R.F.A.N. Normandie</li> <li>Mesures d'accompagnement envers les clubs de « développement » et « d'animation »</li> <li>Convention avec le Comité Régional</li> <li>Convention avec les établissements associés (établissement scolaire, hébergement, formation, médical...).</li> <li>Convention avec le gestionnaire de piscine</li> </ul>	A l'ouverture
	<b>Encadrement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Un entraîneur chargé à plein temps de la coordination des différents groupes du club titulaire au moins du BF4.</li> <li>Avoir au minimum, dans l'encadrement des différents groupes du club ,3 personnes en possession d'un diplôme fédéral.</li> </ul>	Une année.
		<ul style="list-style-type: none"> <li>Avoir participé, sur la période de validité du label, au moins à une action de formation continue par éducateur par période de deux ans.</li> </ul>	Deux ans.
	<b>Moyens logistiques</b>	Bureau, téléphone, télécopie, équipement bureautique incluant poste informatique avec liaison Internet à haut débit et adresse électronique spécifiques au club formateur.	A l'ouverture.
<b>Structuration et Effectifs des sportifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ecole de natation : 3 groupes (Sauv'nage, Pass'sports de l'eau, Pass'compétition)</li> <li>Ecole de Développement : Programme acquisition et développement</li> <li>Groupe Benjamins-Minimes : programme formation</li> </ul>	A l'ouverture.	

CAHIER DES CHARGES – Club Formateur – Olympiade 2008-2012			
<b>Mise en œuvre du double projet Sportif et de Formation</b>	<b>Orientations générales du projet sportif</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>La politique du club doit être dirigée vers les collégiens afin d'intégrer ensuite soit le Centre Régional de Formation à partir de la 4<sup>ème</sup> soit le Pôle Espoir.</li> <li>Le club doit mettre en œuvre l'ensemble de la politique fédérale des tests ENF au sein de sa structure.</li> </ul>	<b>Echéances à respecter</b> A l'ouverture
	<b>Indicateurs</b>	L'ensemble des athlètes est passé par les tests ENF ■ <b>Natation Course</b> : Le groupe « élite » doit être composé d'athlètes de niveau Championnats de France de Catégories d'âge ■ <b>Natation Synchronisée</b> : programme Formation du Socle (après validation Développement) ou équipe qualifiée en National Espoirs ■ <b>Water-polo</b> : club finaliste épreuve interclubs ou sélectionnés Coupe de France des régions et Interzones ou participation Championnats de France cadets ■ <b>Plongeon</b> : 1.000 points à la table de cotation ■ <b>Eau Libre</b> : participer aux Championnats de France 5 km eau libre ou participer sur 1500 m NL ou 800 m NL aux Championnats de France de natation de catégories d'âge	Septembre 2008 au plus tard.
	<b>Installations sportives et conditions d'entraînement</b>	<b><u>Ecole de Natation</u></b> : Le club doit être doté d'une école de natation qui lui est propre Il doit mettre en place les étapes de formation et de préparation aux tests suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>Sauv'nage 1 heure / semaine</li> <li>Pass'port de l'eau 1 à 2 heures / semaine</li> <li>Tests pré compétitifs 2 heures / semaine</li> </ul>	A l'ouverture
		<b><u>Ecole de Développement</u></b> (toutes disciplines confondues) : <ul style="list-style-type: none"> <li><u>Programme d'acquisition</u> : 2 x 1h30 / semaine et 2 x 30 min de préparation physique</li> <li><u>Programme de développement</u> : 3 x 1h30 par semaine et 2 x 45 min de préparation physique</li> </ul>	A l'ouverture
		<b><u>Natation course</u></b> : <ul style="list-style-type: none"> <li>Benjamins garçons : 4x1h30 / semaine et 2x45 minutes de préparation physique</li> <li>Autres catégories du programme de formation : De 12 à 16 heures de d'entraînement hebdomadaire minimum permettant 2 séances quotidiennes sur au moins 4 jours dans la semaine pour le meilleur groupe, dont au moins 2 heures de préparation physique.</li> </ul> Pas plus de 6 nageurs par ligne d'eau pour ce groupe.	A l'ouverture

## Labellisation des clubs en Normandie

	<p><b>Natation synchronisée :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bassin de 25 mètres de grande profondeur</li> <li>• 10 heures d'entraînement hebdomadaire minimum dont 1h30 de préparation physique et disposition intégrale du bassin 3 fois au moins dans la semaine (3 lignes d'eau le reste du temps)</li> <li>• Salle de chorégraphie</li> </ul>	A l'ouverture
	<p><b>Water-polo :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Bassin de 25 mètres de grande profondeur</li> <li>• 10 heures d'entraînement hebdomadaire minimum dont 1h30 de préparation physique et utilisation intégrale du bassin 5 fois au moins dans la semaine.</li> </ul>	A l'ouverture
	<p><b>Plongeon :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Equipement réglementaire</li> <li>• 10 heures d'entraînement hebdomadaire minimum dont 1h30 de préparation physique.</li> <li>• Installation gymnique</li> </ul>	A l'ouverture
	<p><b>Toutes disciplines :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Salle de musculation</li> <li>• Unité de récupération</li> <li>• Local médical</li> <li>• Attribution de vestiaires ou casier individuels</li> </ul>	A l'ouverture ou au plus tard dans un délai de un an.
<b>Accompagnement de la formation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Aménagement horaire notamment au collège (circ. 1<sup>er</sup> aout 2006)</li> <li>• Solution de rattrapage des cours</li> <li>• Etalement de la formation</li> <li>• Cours de soutien</li> <li>• Suivi internet ou par fax durant les stages ou compétitions</li> </ul>	A l'ouverture
<b>Secteur médical et paramédical</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Suivi médical conforme aux tests en vigueur dans la mesure du possible</li> <li>• Equipe pluridisciplinaire</li> </ul>	A l'ouverture.
<b>Projet personnalisé</b>	Convention de projet sportif et de formation ou d'insertion individualisée pour chaque athlète pour le meilleur groupe. (athlète ou son représentant légal, établissement de formation).	.
	Structure d'accueil : hébergement des athlètes répondant aux textes en vigueur pour les sportifs mineurs et majeurs.	Au plus tard dans un délai de deux ans
	Restauration : établissement adapté au fonctionnement du Club.	A l'ouverture
<b>Lieu de vie</b>	Transport des athlètes si nécessaire (durée maximale du trajet 15 minutes).	A l'ouverture

<b>CAHIER DES CHARGES – Club Formateur – Olympiade 2008-2012</b>			
			<b>Echéances à respecter</b>
<b>Assise Fédéral</b>	<b>Conditions à remplir</b>	Obligation de licencier à la FFN la totalité des adhérents duc club (justificatifs par la copie des formulaires de demande de subvention aux partenaires institutionnels ou au FNDS...)	A l'ouverture
		Support de formation aux formations d'Etat et formations fédérales.	Dans l'année suivant sa création
		Présentation régulière et obligatoire de candidats aux formations d'officiels et d'évaluateurs ENF	Dès la première année
		Présenter le nombre d'officiels ou de d'évaluateurs ENF réglementaire pour chaque compétition	A l'ouverture
		Organisation annuelle de compétitions régionales au minimum	Dès la première année
		Habilitation au passage de tests ENF	Dès la première année
		Transmettre à l'issue de chaque saison le document de synthèse sur le fonctionnement de la structure.	A chaque fin de saison
		Transmettre au débute de chaque saison sportive l'ensemble des coordonnées (courriel, téléphone, fax et adresse postale) des personnes ressources du club au comité régional.	A chaque début de saison
		Avoir un projet de Club rédigé et en accord avec le projet de développement du Comité Régional.	Dans l'année suivant sa création.